

De la petite enfance à la jeunesse

NOS PROPOSITIONS

Pour la petite enfance

La diversification des modes de garde sera poursuivie avec la préoccupation d'une meilleure répartition des points d'accueil sur la ville, mais également un élargissement des horaires d'accueil.

- Nous faciliterons la création :
- d'une **micro-crèche**,
- d'une **crèche parentale**
- L'extension des **créneaux des multi-accueils**.

Pour la restauration scolaire

Nous engagerons l'application progressive d'un tarif avec **quotient familial**

Pour le pôle jeunesse

Nous créerons un « **pôle jeunesse 16-25 ans** », afin de favoriser leur participation à la vie de la Cité, leur relation avec la population et par là contribuer à l'animation de la Ville.

- Mise à disposition d'un lieu d'accueil et d'échange
- Développement d'un service d'information jeunesse avec « Cyber point ».
- Prévention : Mise en œuvre d'actions qui prennent en compte les difficultés particulières rencontrées par les jeunes en matière d'éducation à la santé, de citoyenneté et de civisme
- Emploi de jeunes en priorité pour encadrer les activités.
- Conditions d'accès suivant ressources.